

---

## Programme de Formation

---

# La bientraitance dans l'accompagnement des personnes vulnérables

### Organisation

---

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire



#### **Objectifs pédagogiques**

Situer son action professionnelle au vu des outils de la loi et des recommandations de bonnes pratiques

Définir la notion de bientraitance

Repérer les facteurs de risques de maltraitance

Identifier les conditions et attitudes professionnelles favorisant la bientraitance

Penser la mise en œuvre d'une démarche de pratique bienveillante au sein de l'institution



#### **Description**

##### **JOUR 1**

##### **La bientraitance : définition et concept**

La notion de bientraitance et la culture de la bientraitance dans les pratiques professionnelles

##### **Les différentes formes de maltraitance et les facteurs de risque conduisant à des attitudes maltraitantes**

Définition de la maltraitance

Ses caractères multiples : violences physiques et psychologiques, économiques, civiques et négligences

La personne accueillie en ESMS : fragilité et vulnérabilité accrue face à la maltraitance

##### **JOUR 2**

##### **Les outils de la bientraitance**

Les recommandations de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et services Sociaux et Médico-sociaux (ANESM), de la Haute Autorité de Santé (HAS) et les outils de la loi du 2 janvier 2002

- La personne accompagnée : co-auteurice de son parcours
  - . Le Respect des droits et les choix de l'utilisateur concernant sa propre vie ; l'importance d'entendre la parole de la personne
  - . Amener une réflexion sur des modalités de fonctionnement permettant à l'utilisateur de s'exprimer
  
- La qualité du lien entre les professionnels et la personne accompagnée
  - . Prendre en compte la singularité de la personne



- . Réflexion sur "la juste distance"
- . La formalisation du contrat de séjour
  
- Le projet personnalisé
  - . Penser et mettre en œuvre la personnalisation de l'accompagnement, l'accueil et l'intégration de la personne
  - . La prise ne compte du souhait et du rythme de la personne
  
- Le cadre institutionnel
  - . Connaitre et informer du cadre institutionnel
  - . Assurer La sécurité physique et le sentiment de sécurité chez la personne
  - . Organiser un environnement propice aux échanges entre tous les acteurs de la structure
  - . La place de l'information à la personne dans l'organisation
  - . Interrogation des passages à l'acte "violent"

### JOUR 3

#### Réflexion collective sur la mise en œuvre de la bienveillance au quotidien

Penser ses actions en amont et en aval de l'accueil

- La procédure de l'accueil (liée indubitablement à une logique de prestation de service)
  - . Préparer son arrivée avec la personne au sein de l'établissement
  
- Le projet d'accueil et d'accompagnement défini et évalué
  - . Définir des objectifs clairs
  - . Fixer des modalités de mise en place
  
- Evaluer
  - . Penser en amont l'évaluation des actions mise en place
  - . Recueillir les données pertinentes pour alimenter une démarche d'évaluation du projet

#### La bienveillance dans l'organisation générale

L'information / la communication

- L'information, le premier pas vers l'autonomie
- Veiller à la façon dont on s'adresse aux personnes
- Les temps de communication et d'échanges au sein du groupe
- Proposer des temps de communication et d'échanges au sein de l'équipe

Le déroulement de la journée

- Identifier les règles de vie collective
- Mettre en place des temps d'échanges et de discussion autour des règles de vie collective
- Accompagner les moments de transition dans la vie quotidienne
- Respecter le rythme individuel de la personne et l'ensemble de ses besoins

L'avis de la personne ; un droit fondamental

- Etre à l'écoute des besoins et demande de la personne
- Proposer un environnement propice à la prise de parole individuelle ou collective

La cohérence du travail d'équipe

- Les temps de communication et d'échanges au sein du groupe

### **La bienveillance dans les interactions entre professionnelles et personnes accueillies**

La communication non violente et l'écoute active au service de l'accompagnement

- Les 4 phases de la Communication non violente
- Les attitudes favorisant ou freinant la communication

Mise en place d'une organisation limitant les occasions de dépendance des usagers envers les professionnels

### **Prérequis**

Savoir communiquer en français (lu, écrit, parlé)

### **Modalités pédagogiques**

Apports conceptuels

Auto-évaluation de sa pratique professionnelle

Analyse de situations cliniques anonymées issues de la pratique des participants

Travail de groupe

Mises en situation

### **Moyens et supports pédagogiques**

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Évaluation formative au long cours de la formation par le biais de mise en situation, de cas pratiques